



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

auxiliaires de vie scolaire

Question écrite n° 101233

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés que connaissent les élèves handicapés dans le département du Bas-Rhin face au manque d'auxiliaires de vie scolaire (AVS). Actuellement, 1 250 élèves handicapés sont scolarisés en milieu ordinaire. Depuis quatre ans, leur nombre a été multiplié par deux. Cette augmentation conséquente correspond à une volonté d'accueillir davantage d'élèves handicapés en milieu ordinaire. Cependant, force est de reconnaître que trois mois après la rentrée, entre 200 et 220 élèves n'ont toujours pas d'AVS pour les accompagner à l'école. Deux problèmes ont été identifiés. D'abord, il semble que la mise en place d'un nouveau logiciel « Auscar » ait conduit à des dysfonctionnements. Par ailleurs, depuis une ordonnance de 2014 visant à professionnaliser la fonction d'accompagnant, les AVS sont remplacés par des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap), ce qui complique le recrutement. Aussi il lui demande s'il est prévu de réévaluer l'enveloppe budgétaire afin que chaque enfant en situation de handicap puisse être accompagné à l'école.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101233

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2016](#), page 10215

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)